



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!



Site Internet

**Brève Internet du SNUipp-FSU 66 du vendredi 8 septembre 2017**

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Facebook



@SNUIPP66

## Actus

***A l'appel de la FSU 66-CGT-Solidaires et FO : tous en grève le mardi 12 septembre***

***Préserver notre modèle social : « Loi travail 2 », vers quel monde allons-nous ?***

Pour les droits sociaux, les salaires et les services publics.

Ensemble soyons mobilisés contre le jour de carence, le gel du point d'indice et le report du calendrier du PPCR :

**Mardi 12 septembre à 10h30 place Catalogne (Fnac)**

[Lire l'appel de la FSU 66 ICI](#)

***Stage syndical "Mixité scolaire" le 12 octobre ouvert à tous***

**Attention : le délai de rigueur, imposé par l'administration est de 1 mois, pour s'inscrire à un stage syndical : donc jusqu'au 12 septembre !**

La Section Départementale de la FSU 66 organise un stage de formation sur la mixité scolaire le **jeudi 12 octobre 2017 de 9h00 à 17h30**, ce stage est destiné aux personnels premier et second degré, plus un certain nombre d'invités institutionnels (Conseil départemental, DSDEN) et associations (FCPE, RESF, DDEN, ...). Il se tiendra au lycée Maillol de Perpignan qui sera précisé ultérieurement.

Il fait suite à un travail de réflexion qu'a mené la FSU66 sur la difficulté sociale du bassin de Perpignan et sur la recherche de pistes de travail pour tenter d'y faire face. Interviendra sur cette journée, M. David Gibband, professeur à l'UPVD et spécialiste de ces questions.

**Les inscriptions à cette journée doivent se faire auprès de l'administration avant le 12 septembre** via Arena (autorisation d'absence dématérialisée).

[Le document de travail est disponible sur le site de la FSU66 ICI](#)

**N'oubliez pas également de vous inscrire auprès du Snuipp-FSU 66 par mail, pour recevoir votre convocation, nécessaire pour l'administration !**

***Foire aux postes du jeudi 7 septembre.***

Elle concernait les postes non pourvus lors des mouvements précédents et les postes liés aux ouvertures de classes.

Les collègues victimes de fermetures ont été appelés les premiers puis ceux restés sans poste dans l'ordre de leur barème pour faire leur « choix ».

***CAPD du 7 septembre***

**Un compte-rendu détaillé sera fait dans le prochain mail.**

---

L'approbation des affectations de rentrée des collègues a été faite. Le SNUipp-FSU 66 a fait acter, pour les collègues victimes de fermeture, qu'au prochain mouvement ils auront une priorité absolue sur leur poste d'origine si un poste se libérait dans l'école et 600 points de fermeture de rentrée.

A la demande du SNUipp-FSU 66 la question des emplois aidés (aides à la direction et AVS) a été posée. A ce jour sur 93 aides à la direction en 2016-2017, seules 54 aides sont encore en poste dont 13 ont un contrat se terminant au 1<sup>er</sup> trimestre ! Actuellement, la reconduction de ces contrats n'est pas prévue ! Le SNUipp-FSU 66 a indiqué en l'état que, seuls, les directeurs ne pouvaient pas faire face à cette surcharge de travail et qu'une action allait être menée en ce sens : ils ne traiteront que l'essentiel, à savoir ce qui implique les élèves et les collègues. La question du recrutement des AVSi et du travail chronophage des référents a été explicitée, l'administration a ENFIN reconnu que la charge de dossiers à l'actif de ces derniers en début d'année (en moyenne 264 en ce début d'année) dépassent celle de la moyenne Nationale (204) ...

Les questions suivantes ont été abordées :

Inéats-Exéats ;

Evaluations Nationales des CP et des CE2 : les livrets arriveront dans les écoles déjà imprimés à la DSDEN, pour le SNUipp-FSU 66 il n'est pas question que les collègues directeurs aillent les chercher où que ce soit !

Le recrutement des 8 postes de psychologues non pourvus : un appel à des vacataires va être fait en privilégiant ceux qui ont déjà eu un contrat l'an passé.

Carrière : les nouvelles grilles concernant le reclassement dans les échelons (sans perte de points d'indice) apparaîtront sur i-prof dans les jours prochains. Tous les collègues recevront un nouvel arrêté de reclassement individuel. Les collègues ayant un rendez-vous de carrière dans l'année ont reçu, en juillet, un avis sur leur boîte pro. Certains collègues : changement de département, oubliés... le recevront en octobre prochain.



### ***RIS DU SNUipp-FSU 66 : première série***

- \*Mercredi 27 septembre à 9h : spéciale direction : SNUipp-FSU 66
- \*Mercredi 4 octobre 2017 à 9h : Clairia maternelle
- \*Mercredi 4 octobre 2017 à 9h : Thuir élémentaire
- \*Mardi 3 octobre 2017 à 17h Canet élémentaire P et M Curie
- \*Mercredi 11 octobre 2017 à 9h Perpignan
- \*Mardi 10 octobre 2017 à 17h Ille sur Têt – Paul Langevin élém
- \*Mercredi 10 octobre 2017 à 9h : La Cabanasse
- \*Mercredi 10 octobre 2017 à 9h : Argelès – salle Buisson
- \*Jeudi 12 octobre : de 14h à 17h : Mixité scolaire au Lycée Maillol

### **2 possibilités pour les RIS :**

- 2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves
  - ou
  - 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques
  - ***c'est à vous de choisir !***
- 
- 
-

---

**Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>  
SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>  
compte twitter : @snuipp66 Facebook**  
**TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)**  
***Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)***  
**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**